

Les alliés interviennent en Haute-Silésie

Polonais et Allemands doivent évacuer la zone du plébiscite

Selon le « Times », la réponse de M. Briand à la note britannique demandant l'autorisation des commandants militaires alliés en Haute-Silésie d'employer leurs troupes où et quand ils le jugeraient nécessaire contre les Polonais est arrivée. M. Briand ferait des réserves, mais déclarerait que le général Le Rond a reçu comme instruction de collaborer avec les Anglais et les Italiens.

D'autre part, selon une dépêche de Londres, l'ambassadeur d'Italie a soumis à lord Curzon un projet transactionnel du comte Storza, pour le règlement de la question silésienne.

Enfin, une dépêche d'Oppeln dit que la commission interalliée a élaboré un plan aux termes duquel les Allemands et les Polonais ont reçu l'ordre de se replier avant le 11 juin, les premiers, à l'ouest de l'Oder, les seconds, jusqu'à la ligne de la frontière, les districts de Rybnik et de Raiborn.

Polonais et les Allemands devront ensuite poursuivre leur repli jusqu'à l'évacuation complète de la zone du plébiscite.

Le premier mort anglais

La même dépêche signale qu'un inconnu a tué un sergent britannique. C'est la première perte des Anglais en Haute-Silésie.

Les Insurgés se retirent

Berlin, 11 juin. — On mande de Bouthen au « Tageblatt » que l'armistice a été évacué hier après-midi par les insurgés allemands. Des troupes britanniques montées sur 33 camions automobiles sont passées à Malapane, près d'Oppeln, se dirigeant vers l'est. D'après d'autres informations, les insurgés se retirent lentement du front Nord. Les combats ont cessé dans ce secteur. Les insurgés ont fait sauter le pont d'Olsa.

Une grève générale de trois jours en Bavière

LES OUVRIERS PROTESTENT CONTRE LE MEURTRE DU DEPUTE SOCIALISTE GAREIS.

Berlin, 11 juin. — On mande de Munich au « Vorwärts » que les chefs du Parti socialiste majoritaire ont décidé d'étendre à toute la Bavière la grève générale de trois jours, décrétée en signe de protestation contre le meurtre du député socialiste allemand Gareis. La préfecture de police de Munich a donné l'ordre d'intercepter toutes communications téléphoniques avec le bâtiment où siège le Comité organisateur de la grève.

Des perquisitions ont été opérées dans ce même bâtiment par la police pour rechercher des tracts incitant à la grève générale. Les tracts distribués dans la rue ont été confisqués.

La « Gazette de Voss » apprend que le Conseil des ministres bavarois s'est réuni cette nuit à Munich. M. de Kahr, le voyageur, a été prié de revenir. Les milieux ouverts ont demandé, à côté de la démission du gouvernement de Kahr, celle du préfet de police de Munich, Pechner.

La comédie judiciaire de Leipzig

UN BOURREAU D'ENFANTS ACQUITTE

Leipzig, 11 juin. — L'étudiant Ramdorn, accusé d'avoir maltraité et obligé par la force des enfants belligères à faire de mauvais coups, a été acquitté faute de preuves suffisantes. On sait que le ministère public avait demandé pour lui deux ans de prison.

VERDUN VEUT RENAITRE

DEVANT LES RETARDS APPORTES, LA MUNICIPALITE VEUT DEMISSIONNER

Bar-le-Duc, 11 juin. — Verdun, l'héroïque cité, voudrait sortir de ses ruines, et son Conseil municipal a sollicité du gouvernement, l'autorisation de contracter un emprunt destiné à la reconstruction. Or, malgré toutes les démarches et bien que cette ville — celle d'Albert — ait été autorisée, elle a fait un emprunt du même genre, l'autorisation sollicitée par Verdun tardé à être accordée.

Devant ces retards, très préjudiciables à la ville de Verdun, dont les travaux de reconstruction sont arrêtés faute d'argent, le Conseil municipal a décidé de recourir à des moyens énergiques.

LES VACANCES DU PARLEMENT

ELLES COMMENCERAIENT LE 8 JUILLET

Paris, 11 juin. — Le gouvernement aurait l'intention de clore le plus tôt possible la session ordinaire et d'envoyer les Chambres en vacances au plus tard le 8 juillet.

Les budgets ordinaires et extraordinaires sont votés, et en dehors du projet relatif au régime général des chemins de fer qui est en instance devant le Sénat et dont la discussion commencera probablement le 23 juin, les seules discussions importantes prévues sont celles des propositions déposées devant l'une et l'autre Chambre et visant soit la politique extérieure, soit la politique financière. Le gouvernement estime certainement que, dans les circonstances actuelles, ces discussions, surtout si elles se prolongent, ne pourraient que compliquer sa tâche.

L'Homme nu

IL FAISAIT DE L'EDUCATION PHYSIQUE VETU D'UN MOUCHOIR ET D'UN... REVOLVER.

On se souvient de ce philanthrope qui, en plein Montmartre, tenta de fonder une cité d'éducation... physique. Hommes et femmes y devaient vivre en toute liberté. Il appelait ça le phaléristère. Fort bien. Mais pour installer cette société, il eut le grand tort de louer dans la rue Lepic un terrain déjà loué à de braves gens, qui le lui avaient par morceaux. Pour accélérer leur exode, Rémy — c'est le nom de cet homme, qui ne sacrifie qu'à la Nature — mit en pratique un certain terrain les lui appartenant pas, les principes de son école. Les locataires, lésés, ont porté plainte pour bris de clôture d'abord et pour outrage à la pudeur ensuite. Un premier jugement par défaut avait condamné Rémy à un an de prison et 200 francs d'amende.

Hier, revenu d'incarcération comparait, défendu par Me Baux.

— Enfin, demandait M. Gastine, juge à la 10e, aux témoins cités, Rémy se promenait-il complètement nu ?

— Il avait un mouchoir, disent les uns. — Hier, avait un revolver en sautoire, dit un autre.

Le match Carpentier-Dempsey

enrichira le Trésor américain

IL FERA ENTRER DANS SES CAISSES PRES DE CINQ MILLIONS

New-York, 11 juin. — Le match Dempsey-Carpentier ne peut être que favorablement accueilli par tous les contribuables des Etats-Unis. Il aura, en effet, pour conséquence de faire entrer dans les caisses du Trésor américain une somme totale évaluée à 4.700.000 francs. Dempsey devra verser au percepteur de l'impôt sur le revenu environ la moitié de la somme qu'il aura gagnée. Il aura à payer, en outre, une taxe supplémentaire dont Carpentier est exempt. Mais, en revanche, tandis que le boxeur américain aura un défilé d'un an pour se libérer, Carpentier devra régler ses comptes avec le fisc avant de quitter l'Amérique.

Un vol de 45.000 œufs

LES QUATRE VOLEURS SONT ARRETES

Paris, 11 juin. — M. Bourdy, 4, rue Cervantès, avait chez lui 45.000 œufs qui ont été volés. Le vol a été commis, avant-hier, il est à l'appréhension de constater que ses œufs avaient disparu. Il porta plainte et d'après l'enquête ouverte, on procéda à l'arrestation de Jobbe-Duval, Ferrari, Sargent et Jules Goëdry, qui les avaient enlevés en son absence pour les revendre à leur profit.

Une vitrioleuse de 16 ans

ELLE COMMIT SON CRIME PAR JALOUSIE PENDANT LE SOMMEIL DE SON AMI.

Carcassonne, 11 juin. — Une jeune fille de Béziers, Mlle Marie Patriq, âgée de 16 ans, venue de Lézignan rejoindre son ami M. Louis Barthe, âgé de 27 ans, a, durant le sommeil de ce dernier, répandu sur sa tête un bol de vitriol.

La victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu dans un état très grave. Sa maîtresse arrêtée, a déclaré qu'elle avait agi par jalousie.

Morte à 102 ans

Mme Eugène Bouvier, veuve de M. Eugène Bouvier, avocat, ancien maire de Bayonne, et député de la Constituante, en 1848, vient de s'éteindre à Saint-Martin-de-Seignare (Landes) où elle habitait depuis plus de 40 ans.

Les employés de l'Etat italien vont reprendre le travail

LE PARLEMENT TRANCHERA LE DIFFEREND

Rome, 11 juin. — Le Comité d'agitations des employés de l'Etat a décidé la cessation de la grève et la reprise du travail. Le gouvernement, en attendant que le différend entre le gouvernement et les employés soit tranché par le Parlement.

Vieilles ministérielles

M. DANIEL-VINCENT A AYESNES

M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, président le dimanche 12 juin le banquet offert par l'Union Commerciale Avesnoise.

M. Daniel-Vincent se rendra ensuite à Carignan, puis à Avesnes, et assistera à l'inauguration des monuments élevés aux enfants de ces communes mortes pour la Patrie.

M. LEFEBVRE DU PREY

A LAIRE SUR LA LYS

M. Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture, a quitté Paris, se rendant à Auresur-Lys, où il va remettre le Croix de guerre à la ville.

M. LUGOL A LENS

M. Lugol, sous-secrétaire d'Etat des Régions libérées, se rendra dimanche à Lens pour représenter le gouvernement à la remise de la Cité Hollandaise au gouvernement français, par M. Le Joncker M. Loucheur, ministre des Pays-Bas. Une plaque commémorative sera apposée à cette occasion et un lunch sera servi dans la grande salle de l'hôtelierie ouvrière de la Cité.

Le rendement des impôts

PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE

Le rendement des impôts pour mai 1921 s'est élevé à 1.045.000 francs en plus-value de 146.985.900 francs sur mai 1920, et en moins-value de 120.901.900 francs, par rapport aux évaluations budgétaires.

L'Allemagne a-t-elle détruit ses « Berthas » ?

ON N'EN A PAS LA PREUVE

Paris, 11 juin. — On sait que les Berthas n'ont été ni livrées à la France ni détruites en présence de la commission interalliée de contrôle militaire. Les Allemands prétendent les avoir détruites, mais n'ont jamais fourni la preuve matérielle de cette assertion. Cette question fait actuellement l'objet d'une conversation entre le président de la commission interalliée de contrôle à Berlin et le gouvernement allemand.

Le Congrès de la Police a réclamé l'étatisation

Le Havre, 11 juin. — Le Congrès de la Police a adopté le statut de la nouvelle Oeuvre de Mutualité Fédérale constituée par la fusion de la Caisse d'assurance en cas de décès et la Caisse d'Orphelins. Les autres divers vœux demandant notamment l'étatisation de toutes les polices, sans tenir compte de la population des Villes, l'unification des traitements et la retraite après 25 ans de service et la retraite proportionnelle après 15 ans en cas d'invalidité.

Un fratricide a assisté aux obsèques de sa victime

Pau, 11 juin. — Nous avons signalé, les suites tragiques d'une dispute entre deux frères, dont l'un, le cadet, reçut deux coups de couteau à la tête et succomba à ses blessures quelques jours après.

Or, chose plutôt rare, on pouvait voir, à l'enterrement du jeune homme, le frère aîné (en liberté provisoire), accompagné de son défenseur et d'un agent de la sûreté locale.

Un duel au couteau

à des suites tragiques

UN DES COMBATTANTS EVENTRA LA FEMME ENCEINTE DE SON VOISIN, QUI LE TUA A SON TOUR.

Lorient, 11 juin. — Un drame sanglant s'est déroulé la nuit dernière près d'Hennebont (Morbihan).

Après une discussion futile entre un ouvrier vannier, nommé André Hout, âgé de 38 ans, et un manouvrier, le Guyader, les deux couteaux à la tête et succomba à ses blessures quelques jours après.

Le parquet de Lorient s'est rendu sur les lieux de cette scène tragique. Le Guyader a été laissé en liberté provisoire, en raison de sa situation de famille.

L'empoisonnement accidentel de deux jeunes soldats

LE MEDECIN-MAJOR ET LES DEUX INFIRMIERS RESPONSABLES SONT ACQUITTES.

Châlons-sur-Marne, 11 juin. — Le Conseil de guerre du 6e corps, siégeant à Châlons-sur-Marne, vient de juger une affaire d'homicide par imprudence, qui pose la question de la responsabilité du médecin dans une affaire que nous connaissons à tort.

Pendant l'épidémie de grippe qui sévit, au début de l'année, sur les jeunes re-

crues, deux soldats nommés Bouteiller et Cachel, d'un régiment d'infanterie réparti, furent transportés à l'infirmerie régimentaire, ayant 39 degrés de fièvre. Le médecin-major Sinroldes ordonna verbalement une dose de pyramidon comme calmant, mais cet ordre transmis par l'infirmier, Crépeau, à l'élève Sétan, fut mal compris, et Sétan donna aux malades 30 grammes de pyramidon, alors que la dose ordinaire est de 30 centigrammes.

Quelques heures après, Bouteiller et Cachel étaient empoisonnés.

Le médecin-major Sinroldes comparaît pour homicide par imprudence parce qu'il n'avait pas délivré une ordonnance écrite, et pour n'avoir pas choisi des infirmiers possédant les aptitudes nécessaires en pharmacie.

Un agent de police a tué un voleur

IL ETAIT EN CAS DE LEGITIME DEFENSE

Bordeaux, 11 juin. — M. Rivière, habitant Libourne, récemment inculpé dans les affaires de pillage du camp de Saint-Sulpice d'Izon, avait l'honneur d'un mandat d'arrêt délivré par le procureur de la République du parquet de Libourne.

Le commissaire de police avait chargé, hier, l'agent Descombes d'exécuter ce mandat. Descombes se rendit au domicile de Rivière, mais celui-ci opposa une énergique résistance et une lutte s'engagea entre les deux hommes. L'agent ayant été frappé et jeté à terre, dut, pour se défendre, user de son revolver. La première balle atteignit Rivière au cœur. Une enquête est ouverte.

Le faux-chèque de 475.000 francs

du ministère des colonies belge

ON A ARRETE UN AUTRE COUPABLE

HAUT FONCTIONNAIRE DE CE DEPARTEMENT

Ainsi que nous l'avons dit hier, une lettre personnelle du ministre des Colonies a été arrêtée. Il s'agit d'un directeur général de ce département, M. Collet.

Un des fonctionnaires signataires du «chèque», a expliqué de la façon suivante comment M. Collet était inculpé dans cette affaire.

Le fonctionnaire Vanhoren, avait appris que son directeur général spéculait illicitement sur le change britannique et qu'il devait recevoir, de ce fait, une somme de 75.000 francs à titre de bénéfice ou commission.

Vanhoren se livra à un chantage au siège de ce sujet et c'est pour s'assurer du règlement de son subordonné que M. Collet aurait proposé, d'après celui-ci, d'émettre le faux chèque.

L'interrogatoire de M. Collet a duré toute la nuit de vendredi à samedi et malgré ses dénégations, un mandat d'arrêt a été délivré contre lui. Il est actuellement mis au secret.

Vanhoren a été également arrêté. Quant à la troisième personne, le fonctionnaire dont nous avons parlé hier, il a pu prouver son innocence et a été relâché.

Les 225.000 francs touchés comme part par les frères Finet, ont été retrouvés intégralement.

Il n'en est pas de même des 250.000 francs restants.

Collet est un réactionnaire éprouvé, qui devait sa situation à la protection de l'archevêque de Malines. Ce n'est pas la première fois qu'il éprouve des difficultés.

Un amiral américain parla mal des Irlandais

IL EST RAPPELE A WASHINGTON

Washington, 11 juin. — Le département de la Marine a rappelé l'amiral Sims, actuellement en tournée à bord du cuirassé « Oregon » de rentrer immédiatement aux Etats-Unis.

On sait que l'amiral Sims, dans un discours prononcé à bord du cuirassé, avait tenu des propos très offensants pour les Irlandais protestants et avait déclaré que la conduite des Irlandais au cours de la guerre civile était la cause de la mort de beaucoup d'Anglais et d'Américains.

L'interrogatoire de l'amiral avait refusé de révoquer ce qu'il avait dit de ses paroles.

La mort par l'électricité

UN SUICIDE ORIGINAL

Carcassonne, 11 juin. — Louis Barthélémy, 57 ans, s'est suicidé en s'enroulant le main de fil de fer autour il avait attaché une grosse pierre à son cou, puis, après avoir pris dessus un câble électrique transmetteur d'un courant de 5.000 volts. Le désemparé a été tué sur le coup.

Il n'y aura pas de Courrières américain

TOUS LES MINEURS ONT PU SE SAUVER DE LA MINE EN FÊTE

Petit (Illinois), 11 juin. — Après vérification de leurs contrôles, les propriétaires du charbonnage de Courrières ont déclaré qu'ils n'annoncent que tous les mineurs ont pu se sauver.

parent heureusement sur la situation exacte du bâtiment.

La touille échappa à une distance notable. A bord du cuirassé, toutes les lumières s'éteignirent, sauf un projecteur puissant qui balaya le ciel à la recherche de l'adversaire.

Le tir semblait qu'ils étaient les maîtres de l'espace et ils s'avaient curés de s'aventurer au loin, estimant qu'ils avaient jusqu'à l'aube prochaine pour regagner l'île mystérieuse où le Mahdi les accueilleraient avec la plus parfaite satisfaction.

Il faut avoir la mémoire « posthume » de cet aviateur boche, châtie avant l'armistice, très justement, et qui se vantait d'avoir survolé notamment Paris, à sept reprises différentes, pour comprendre l'ivresse des deux pirates, devant l'espace, après leur exploit accompli.

Une Fête Franco-Belge

ELLE EST ORGANISEE A L'OCCASION DE LA REMISE D'UN DRAPEAU AUX ANCIENS COMBATTANTS DE TOURCOING.

Aujourd'hui, à 3 heures, aura lieu, à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, la remise solennelle d'un drapeau au groupe des Anciens Combattants Belges de Tourcoing.

C'est le major Scouvenem, de Mons, délégué du ministre de la Guerre de Belgique, qui présidera à la remise de l'emblème, en présence de la municipalité et des sociétés patriotiques de la ville.

Et voilà les Bons de un franc

du groupement régional économique

ILS SERONT MIS EN CIRCULATION AU DEBUT DE LA SEMAINE PROCHAINE

Le Groupement Régional Economique nous informe que les nouvelles coupures de 1 franc sont mises en circulation dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Ces coupures, de couleur bleu clair, portant au recto un sujet allégorique, et au verso le portrait des sièges des Chambres de Commerce de la région, auront cours dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Les affaires reprennent dans le textile tourquennois

LE CHOMAGE S'EST ABASSE A 15 %

Nous lisons dans « La Journée Industrielle » :

On signale dans l'industrie textile, à Tourcoing, une très légère reprise des affaires. Le pourcentage du chômage, qui était de 47,34 % le mois dernier, s'est abaissé à 45 %, et l'on espère pour le mois de juin une accentuation plus sensible encore dans le même sens.

C'est dans l'industrie du peignage qu'on constate surtout l'arrêt définitif du chômage : le nombre des sans travail y a diminué de 4 % par semaine.

Le trafic de la gare, en mai, arriva en dépit d'une diminution de 188 wagons pour 1.436 tonnes, diminution portant sur les exportations de laines travaillées et déchets de laines à destination de l'Angleterre et de la Belgique. Le trafic avait été suspendu un certain temps avec l'Allemagne.

A ce propos, nous avons recueilli les doléances d'industriels tourquennois qui s'étonnent que le gouvernement ne leur prête pas un appui suffisant contre la concurrence allemande. La laine filée, travaillée dans les usines allemandes, est vendue, nous ont-ils dit, sur les marchés français à des prix souvent moins élevés que les nôtres.

Vanhoren se livra à un chantage au siège de ce sujet et c'est pour s'assurer du règlement de son subordonné que M. Collet aurait proposé, d'après celui-ci, d'émettre le faux chèque.

L'interrogatoire de M. Collet a duré toute la nuit de vendredi à samedi et malgré ses dénégations, un mandat d'arrêt a été délivré contre lui. Il est actuellement mis au secret.

Vanhoren a été également arrêté. Quant à la troisième personne, le fonctionnaire dont nous avons parlé hier, il a pu prouver son innocence et a été relâché.

Les 225.000 francs touchés comme part par les frères Finet, ont été retrouvés intégralement.

Il n'en est pas de même des 250.000 francs restants.

Collet est un réactionnaire éprouvé, qui devait sa situation à la protection de l'archevêque de Malines. Ce n'est pas la première fois qu'il éprouve des difficultés.

A LA COUR D'ASSISES DU NORD

Un détournement de 250.000 francs

IL FUT COMMIS AU PREJUDICE DE L'ETAT PAR DES INDIVIDUS DE LA REGION LILLOISE.

Les accusés sont : Jules-Philippe Denel, 29 ans, né à Valenciennes, employé de bureau, demeurant à la Madeleine-Lille, rue Thiers, 1 ; Jean Hus, 24 ans, né à Halluin, employé de commerce, demeurant à Halluin, rue de l'Asile, 9 ; Alfred Guillen, 32 ans, né à Saint-Amand, arrosement de bois, employé de commerce, demeurant à Lille, rue du Gard, 9.

On leur reproche d'avoir, dans la région de Lille au moyen de faux bons de livraison au titre du Ministère des Régions Libérées, pris livraison illicite de 4 kilomètres de voies Decauville.

Les accusés ont pu se faire rembourser par les gardiens des dépôts de Scélin, Heurbaudrin, Siermarquette, et Beaune-Marpen, pendant la période du 13 novembre au 31 décembre 1920, 225.000 francs de voies Decauville, correspondant ainsi à l'Etat français une somme approximative de 250.000 francs. Le service de la Reconstruction a pu récupérer le matériel qui lui avait été réservé, mais il n'a pu moins verser que le préjudice matériel, résultant de la régularisation des marchés passés par les accusés avec le service des voies Decauville, correspondant à 500.000 francs pour la région en France d'une certaine quantité de rails saisis en Belgique.

Les accusés n'ont pu d'antécédents judiciaires, renseignements fournis sur eux sont négatifs.

Le Concours hippique international de Lille

LA PREMIERE JOURNEE

Le Concours Hippique International de Lille, s'est ouvert hier, samedi, à 14 h., à l'Hippodrome du Bois de la Delle, par un temps maussade de pluie et de vent, qui a empêché de profiter de l'après-midi.

Une assistance peu nombreuse mais sélectionnée aux différents exercices du concours.

Parmi les personnes présentes, signalons : MM. Grimpel, ingénieur en chef du département.

DENEL et HUS ont été condamnés à CINQ ANS DE PRISON, GUILLIEN, à DEUX ANS, et JEAN HUS, à UN AN, chacun d'eux.

Le corps de Ruth avait glissé hors de l'axe du Mahdi, et était incapable de le tenir ; si Miss Storrow, ingénieure, n'avait pris une jambe pour se raccrocher par le jarret.

ment. Clerc, directeur du service des transports, et les divers officiers de la garnison.

Le jury était composé pour les épreuves civiles de MM. Rassar, président du C. H. de Roubaix, A. Thiriez et E. Dreyfus, secrétaires, le colonel Cassier, du 4e régiment de Dragons, président du Club des H. R., L. Tacquel, président du S. P. E. de l'Arr., et pour les épreuves militaires de MM. le général Grégoire et le colonel Gosart.

Clononétaire : M. A. Catlin, commissaire général, M. A. Cauchie.

LE PALMARE

Voici les résultats du concours d'été :

Prix des trois grands (ladies et gentlemen) : 22 inscrits. 1er Grand (Gentlemen) : M. A. Cauchie ; 2e Princesse, A. M. Despat ; 3e Despat ; 4e Despat ; 5e Despat ; 6e Despat ; 7e Despat ; 8e Despat ; 9e Despat ; 10e Despat ; 11e Despat ; 12e Despat ; 13e Despat ; 14e Despat ; 15e Despat ; 16e Despat ; 17e Despat ; 18e Despat ; 19e Despat ; 20e Despat ; 21e Despat ; 22e Despat.

Prix de la Victoire (sous-officiers) : 20 inscrits. 1er Agade (Christien, m. d. l., 27 ans) ; 2e Agade (Wattelle, m. d. l., 26 ans) ; 3e Agade (Boussier, m. d. l., 25 ans) ; 4e Agade (Girardin, m. d. l., 24 ans) ; 5e Agade (Léonard, m. d. l., 23 ans) ; 6e Agade (Mouton, m. d. l., 22 ans) ; 7e Agade (Léonard, m. d. l., 21 ans) ; 8e Agade (Léonard, m. d. l., 20 ans) ; 9e Agade (Léonard, m. d. l., 19 ans) ; 10e Agade (Léonard, m. d. l., 18 ans) ; 11e Agade (Léonard, m. d. l., 17 ans) ; 12e Agade (Léonard, m. d. l., 16 ans) ; 13e Agade (Léonard, m. d. l., 15 ans) ; 14e Agade (Léonard, m. d. l., 14 ans) ; 15e Agade (Léonard, m. d. l., 13 ans) ; 16e Agade (Léonard, m. d. l., 12 ans) ; 17e Agade (Léonard, m. d. l., 11 ans) ; 18e Agade (Léonard, m. d. l., 10 ans) ; 19e Agade (Léonard, m. d. l., 9 ans) ; 20e Agade (Léonard, m. d. l., 8 ans).

Prix du grand Hotel Bellevue de Lille (châssis) : 29 inscrits. 1er Jovancy à M. Cassé ; 2e Jovancy à M. Cassé ; 3e Jovancy à M. Cassé ; 4e Jovancy à M. Cassé ; 5e Jovancy à M. Cassé ; 6e Jovancy à M. Cassé ; 7e Jovancy à M. Cassé ; 8e Jovancy à M. Cassé ; 9e Jovancy à M. Cassé ; 10e Jovancy à M. Cassé ; 11e Jovancy à M. Cassé ; 12e Jovancy à M. Cassé ; 13e Jovancy à M. Cassé ; 14e Jovancy à M. Cassé ; 15e Jovancy à M. Cassé ; 16e Jovancy à M. Cassé ; 17e Jovancy à M. Cassé ; 18e Jovancy à M. Cassé ; 19e Jovancy à M. Cassé ; 20e Jovancy à M. Cassé ; 21e Jovancy à M. Cassé ; 22e Jovancy à M. Cassé ; 23e Jovancy à M. Cassé ; 24e Jovancy à M. Cassé ; 25e Jovancy à M. Cassé ; 26e Jovancy à M. Cassé ; 27e Jovancy à M. Cassé ; 28e Jovancy à M. Cassé ; 29e Jovancy à M. Cassé.

LE PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

A 9 h., grand concours de chevaux de trait (du Nord) (prix de 100 francs) ; à 10 h., concours de la Ville de Lille (coupe civile, gentlemen) ; Prix Vauban (parcours de classe officiers).

ROUBAIX

Bureau : 29, rue Pauvre. — Téléphone 3-6.